



ART SPONSOR

Association loi 1901 à but non lucratif

Déclarée au Journal officiel en date du 22 avril 2006 sous le numéro 20060016

Compte rendu Assemblée Générale Ordinaire 2019

Assemblée Générale Ordinaire du 19 novembre 2019, à 19h

Lieu : Café République, 9 place de la République, 75003 Paris

Présents : Anne-Sophie Taillandier, Nils Pedersen, Sophie Nicolas, Sophie Bruère,

Pouvoir : Felliipe Ferreira pouvoir à Sophie Bruère

L'Assemblée générale ordinaire s'est réunie avec l'ordre du jour suivant :

- Bilan de l'année écoulé
- Les objectifs pour 2020

Les membres ayant été convoqués en temps et en heure et chacun ayant payé sa cotisation, l'AGO peut valablement statuer.

La Présidente indique que l'année 2019 a été une année mobilisée sur les projets suivants :

- Les rencontres du Goût de la Lumière – Musée de minéralogie de l'Ecole des mines et Carrières de Capucins
- Lancement du projet Tour Saint-Jacques et masterclass – projet suspendu car pas le soutien de la Ville de Paris – département patrimoine – Karen Taïeb
- Poursuite du portage administratif du projet *Sève* à Bondy – fin début 2020
- Autres sujets : communication, site Internet

Pour 2020, la Présidente propose de poursuivre la dynamique des projets de 2019.

1. Les rencontres du Goût de la Lumière :
 - mobiliser un plus large public et réduire le ticket d'entrée
 - anticiper les intervenants et les lieux
 - développer Le Goûts de la Lumière vers des entreprises
 - développer des partenariats art /science / ingénieur
2. Un nouveau site de projet / atelier :
 - Résidence Furci, Bondy- Projet *Marcescent*
 - Ivry-sur-Seine : Projet *Mellifère*
3. Développer la communication :

Art Sponsor association loi 1901 à but non lucratif

Déclarée au Journal officiel en date du 22 avril 2006 sous le numéro 20060016 – SIRET N° 811 773 100 00011

C/O Sophie Bruère, 176 rue du Temple 75 003 Paris France - Tel : 01 71 75 49 19

Courriel : contact@artsponsor.org www.artsponsor.org

- refonte du site
- accès répertoire et mails

4. Financer :

- méthodologie modes et étapes

L'assemblée générale prend acte du bilan et approuve le principe des projets, sous réserve de leur faisabilité technique et financière.

Le bilan de l'année écoulée s'élève à un total des produits de 45 750€ (y compris les adhésions). Le fort différentiel charges/produits 20334€ est généré par des frais à venir début 2020 sur le projet *Sève*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Paris, le 19 novembre 2019,

La Présidente,

Le Trésorier,

Anne-Sophie Taillandier

Nils Pedersen